

PARLONS SALAIRES !

Dernière mise à jour : 04-04-2014

Un outil proposé par l'Observatoire des inégalités pour vous situer dans la hiérarchie des salaires en France.

Les inégalités de salaires constituent le socle des inégalités de revenus : la grande majorité de la population ne touche aucun revenu du patrimoine.

La moitié des salariés touchent moins de 1 712 euros, selon les dernières données disponibles de l'Insee pour 2011. Et vous ?

Faites le test : <http://www.inegalites.fr/spip.php?page=salaire>

Si on ne prend que des salaires en équivalent temps plein, l'échelle commence en théorie au Smic (1 300 euros nets mensuels en 2014) et peut atteindre des niveaux très élevés. Le seuil des 1 % des salariés les mieux payés se situe à 7 817 euros. A l'opposé, la moitié des salariés touchent moins de 1 712 euros nets mensuels, 30 % moins de 1 428 euros... Afin de mieux comprendre la hiérarchie des salaires, l'Observatoire des inégalités vous propose un outil qui vous permettra de vous situer sur l'échelle à partir des données publiées par l'Insee.

Mode d'emploi :

Ces données portent sur les salaires nets mensuels et non sur les niveaux de vie. Elles n'incluent donc ni les prestations sociales, ni les revenus financiers. Les fonctionnaires ne sont pas pris en compte, mais les inclure ne changerait pas considérablement les résultats. Jusqu'en 2008, les chiffres ne portaient que sur les salariés en temps complet, désormais ils incluent l'ensemble des salariés, temps partiel compris, calculés en équivalent temps plein (voir encadré). Il s'agit des données 2011 : certains salaires ont augmenté depuis, mais globalement les hausses demeurent très faibles, de l'ordre de 1 % après inflation.